

Enfant naturel reconnu

Les enfants naturels sont nombreux (n'en déplaise à un certain érudit très renommé) dans l'ancien régime y compris dans nos petites paroisses rurales peuplées de simples gens laboureurs, journaliers, femmes occupées au ménage (soins aux animaux), fileuses etc.

A La Mancellière pendant le XVIII^e siècle on en dénombre en moyenne un tous les 15-18 mois. Rarement nous connaissons le père, même si la mère est interrogée pendant le plus fort de ses douleurs, elle ne lâche pas le nom.

Ici, fait rarissime, nous avons une reconnaissance par le père et la mère avant la naissance ce qui vaut bien de le signaler

13.7.1701 vue 101/148

•Ce 13 juillet 1701 s'est présenté Jean Paris laboureur de la paroisse de La Mancellière, lequel nous a déposé que l'enfant qui doit naître de Catherine Lhermitte de la paroisse du Guislain est de ses oeuvres et s'oblige de nourrir et élever l'enfant, et la dite Catherine Lhermitte nous a aussi déclaré estre grosse des oeuvres dudit Jean Paris, présence de Charles Patin, Jean Loritte et Louis David

Bernard Leconte